



Procès-verbal de la 46^{ème} Assemblée Générale du 27 avril 2019 à l'hôtel de la Nouvelle Couronne à Morges de 17:00 à 18:07.

Présents :

Beutler Anny, Blom Sophie, Etter Laurence, Friedli Marianne, Gilloz Séverine, Noel-Cavin Chantal, Perret Collon Roxane, Salzgeber-Wyer Brigitte, Trachsel Hedwige

Excusés :

Benoit Marinette, Celeste Cindy, Daadoucha Perroud Sonia, Giroud Emma, Jan Chabloz Dominique, Mamin Rachel, Marquis Marie-Catherine, Merlotti Jacqueline

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence.

1. Approbation de l'Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2. Elections des scrutatrices et scrutateurs

Anny Beutler est élue scrutatrice

3. Approbation du P.V. de la 45^{ème} Assemblée Générale

Le PV de la 45^{ème} Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation des comptes 2018

La présidente et trésorière présente les comptes 2018 et le budget de l'année 2019.

Bilan :

L'exercice 2018 présente un déficit de 937.50 frs

En 2018 il n'y a pas eu de cours. Cela montre que les comptes de la section ne peuvent pas être équilibrés uniquement avec les cotisations des membres.

Le budget 2019 prévoit un déficit de -250.00 frs

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices des comptes sont Marinette Benoît et Anny Beutler. Lors du rendez-vous pour la vérification des comptes, le mardi 9 avril, seule Anny Beutler était présente. Ce qui veut dire qu'une seule personne a vérifié les comptes. Selon nos statuts



labmed
schweiz suisse svizzera

Section romande

Art. 8 Organe de révision

L'AG désigne deux contrôleurs des comptes. Ils sont élus pour deux ans et sont rééligibles une fois. Les contrôles des comptes rendent un rapport et présentent des propositions à l'attention de l'AG.

Les statuts ne nous renseignent pas pour le cas d'une seule personne vérifiant les comptes. La présidente propose un vote pour savoir si l'assemblée accepte et approuve la décision que les comptes aient été vérifiés par une seule personne.

Brigitte Salzgeber-Wyer propose d'accepter les comptes, de faire une exception pour cette année. Elle conseille pour les années suivantes de convoquer les vérificateurs et le suppléant.

Séverine Gilloz appuie les dires de Brigitte Salzgeber-Wyer et ajoute que l'Assemblée peut prendre une telle décision.

Brigitte Salzgeber-Wyer ajoute qu'il faut soutenir le travail du comité.

Le vote a eu lieu et la proposition est approuvée à l'unanimité.

6. Approbation des comptes

Anny Beutler nous lit le rapport de vérification des comptes

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.

7. Elections des vérificatrices, vérificateurs de comptes

Anny Beutler est élue première vérificatrice.

Dominique Jan Chabloz, suppléante, est élue deuxième vérificatrice.

Chantal Noel-Cavin est élue suppléante.

8. Elections statutaires

Laurence Etter est réélue à l'unanimité.

9. Assemblée des délégués (AD), vendredi 24 mai 2019 à Lucerne

a) Ordre du jour

L'assemblée prend connaissance de l'ordre du jour.

b) Recherche de délégués

Il manque encore 6 délégués romands.

La présidente nous rappelle que chaque délégué doit s'inscrire lui-même via le site labmed.

10. Communications du Comité

Journée de formation continue à Genève:

Une journée de formation continue a été organisée à Genève le 28 mars par Sabine Nobs et Hedwige Trachsel ; Sujet : Transplantation rénale : diagnostique et laboratoire

80 personnes se sont inscrites et ont participé à la journée.

Hedwige et Sabine ont reçu beaucoup de retour très positif.

Journée de formation continue à Lausanne :

Sophie Blom prépare une journée avec Chantal Noel-Cavin à la Clinique de la Source à Lausanne.

5 conférenciers ont déjà accepté de venir.

Chantal Noel-Cavin nous informe que la Clinique de la Source offre la salle et les collations.

Nous lui demandons de transmettre nos remerciements.

11. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été adressée au comité.

12. Divers

Anny Beutler demande ou en est le projet d'instaurer des points par labmed pour les cours suivis.

Hedwige Trachsel répond que le projet est devenu réalité depuis 3 ans avec la plateforme e-log.

Les renseignements utiles se trouvent sur le site de labmed.

Brigitte Salzgeber-Wyer propose de parler d'e-log dans les écoles. Hedwige lui répond que c'est déjà le cas lors des présentations de l'association dans les écoles.

Chantal Noel-Cavin explique que cette plateforme permet aux employeurs de connaître les formations continues suivies par un candidat.

Séverine Gilloz rappelle que labmed poursuit le but d'avoir un maximum de membres inscrit sur e-log.

Brigitte Salzgeber-Wyer nous présente deux cahiers reliés.

Le premier parle du chemin parcouru pour le repositionnement des laborantins médicaux aux HUG.

Le deuxième est un recueil de lettres, de mails et d'articles de journaux traitant de la grève des TAB aux HUG en 2011.

Brigitte les offre au comité qui la remercie chaleureusement.

La séance est levée à 18 heures 07.